

CAP-CHAT



VILLE DE CAP-CHAT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019**

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat pour l'exercice financier 2019.

Le calendrier a été établi tel que décrit au tableau ci-dessous. Les séances se tiendront à l'heure et au local habituel, soit à 20h00, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy de Cap-Chat.

Lundi, 7 janvier	Mardi, 2 juillet
Lundi, 4 février	Lundi, 5 août
Lundi, 4 mars	Mardi, 3 septembre
Lundi, 1^{er} avril	Mercredi, 9 octobre
Lundi, 6 mai * (à Capucins)	Lundi, 18 novembre
Lundi, 3 juin	Lundi, 2 décembre

Toutefois, lundi le 6 mai 2018, la séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra à la salle du Centre multifonctionnel du secteur de Capucins, au 294 rue du Village, à 20h00.

Si un changement est apporté au calendrier des séances, un avis public en ce sens sera donné à la population indiquant le jour, l'heure et l'endroit de ladite séance.

Cap-Chat, le 21 novembre 2018

Yves Roy
Directeur général et greffier